

- Nathalie Frieden

## Objectifs:

- Repérer les enjeux philosophiques d'une position par rapport à une loi (au nom de quoi on voterait pour ou contre) ;
- Éventuellement avoir une idée des grandes familles de pensées et de leur cohérence interne (pour les ados, plutôt ici).

## **Consignes:**

- 1. Prendre connaissance du cas qui nous occupe (nous sommes membres d'une commission parlementaire qui doit statuer sur un point très précis : par exemple ici la FIV (Fécondation in vitro) pour des couples à forts risques génétiques).
  - La loi ne porte pas sur l'autorisation de cette procréation médicalement assistée (ce serait un autre débat intéressant aussi, mais c'est déjà voté et déjà légal, en Suisse comme en Belgique) ; mais bien sur deux points très précis, qui sont les deux questions adressées à l'assemblée parlementaire :
    - 1° Dans quels cas peut-on faire un diagnostic pré-implantatoire (DPI) ? Quels problèmes pose ce diagnostic ? Pourquoi ne pas le faire chez tout le monde ? Pour répondre à ces questions, il faut d'abord comprendre ce qu'est au juste le DPI, ce que seraient les objectifs de la loi, et puis identifier ses problèmes ou les questions délicates que pose sa mise en oeuvre concrète.
    - 2° Doit-on congeler des ovocytes ? combien ? Combien de temps ? Ici aussi, une juste compréhension des termes est nécessaire. Mais elle doit être doublée d'une compréhension des enjeux, que l'animateur encadre soigneusement.
- 2. En sous-groupes, il s'agit de plancher sur l'une de ces 2 questions (par exemple le nombre d'ovocytes congelés). Avec des ados, on pourrait ajouter une consigne : se diviser en sous-groupes représentants de diverses familles de pensées (socialistes, libéraux, extrême-droite, socio-chrétiens, par exemple).
  - Discuter entre nous (jeu de rôles) puis mettre en avant
    - 1. Les enjeux philosophiques de chaque position (quelle vision de l'homme, de ses droits et libertés, de la santé, de la reproduction, du système étatique et du rôle de l'état dans la reproduction, ...);
    - 2. Comment notre réflexion s'est faite;
    - 3. Quel est l'avis majoritaire (et avis minoritaire);
  - Rapport de chaque sous-groupe en grand groupe ;
  - Discussion collective;
  - Vote sur les trois points;
  - L'animateur peut terminer le cours en comparer la décision prise dans ce cadre avec celle qui a été réellement prise.

## Remarques:

Ce système est inspiré des votations en Suisse.

Ce qui permet de **coller à l'actualité scientifique et politique** : les questions soumises aux votations chaque mois en Suisse sont très représentatives des grandes décisions politiques de nos sociétés contemporaines démocratiques, occidentales.

Le système des votations gagne d'ailleurs à faire lui-même l'objet d'une présentation précise : c'est un modèle de **démocratie directe** qui tranche avec le nôtre et nous permettrait donc aussi de le penser à partir d'un autre, susceptible de l'interroger, de le remettre en question. Le site consacré à ces votations fourmilles de possibilités concrètes pour animer des débats philosophiques sur des questions citoyennes aigües et pleinement actuelles (cf. www.ch.ch, reportez-vous notamment à l'onglet « les votations fédérales passées »).

## Ce dispositif impose de penser finement :

- 1. La nécessité d'un apport de connaissances factuelles précises (ex.qui doit payer le DPI, quel en est le coût, quel est le cadre légal en Belgique, dans d'autres pays européens, etc.). Ce point est important parce qu'il rend chacun conscient de la nécessité de s'informer avant toute discussion sur les valeurs. Quelles sont les modalités de cet apport de connaissance ? Ici, elles ont été assez souples, l'animateur passant dans les groupes pour préciser tel ou tel point au gré des discussions.
- 2. La dimension problématisante de la réflexion est capitale et il faut veiller à l'encadrer soigneusement. La décision prise doit l'être en considération des enjeux fondamentaux de la loi, sans racourcir la réflexion par des évidences et des platitudes (par ex. : tant mieux si on peut toujours prévoir n'importe quelle maladie génétique). Cet exercice offre ainsi une mise en perspective philosophique de la citoyenneté. Vous devez cependant être vigilants à cette dimension problématique qui évite les décisions prosaïques, en l'encadrant et la rendant possible, sans pour autant faire le travail à la place des élèves.

Ce document a été rédigé après un exercice dirigé par N. Frieden, didacticienne de la philosophie de l'Université de Fribourg, lors d'une journée consacrée aux liens entre philosophie et citoyenneté, à l'ULg le 14 mai 2018.